

CONSEIL COMMUNAL DU 3 OCTOBRE 2011

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

1. Service des eaux - Matériel roulant - Acquisition d'un nouveau véhicule tout terrain - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Le Conseil communal approuve le cahier des charges relatif à l'acquisition d'un nouveau véhicule tout terrain pour le service des eaux.

2. Acquisition d'une bande de la parcelle cadastrée Theux, 1^{ère} division, section C n° 387/02 en lieu-dit 'Les Forges' appartenant à Mr et Mme LODEZ-WILLEMSEN.

Considérant que l'acquisition de cette bande de terrain cadastrée Theux, 1^{ère} division, section C n° 387/02, en lieu-dit 'Les Forges', permettra le croisement le long de l'ancien chemin vicinal n° 190, rendant donc l'itinéraire de trafic lent reliant Jusleville à Spixhe plus accessible aux piétons et cyclistes; le Conseil communal marque un accord de principe pour procéder à l'acquisition du bien immeuble susvisé et fixe les conditions de cette acquisition.

3. Compte de l'exercice 2010 de la Fabrique d'église Saint-Roch de Jehanster – Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du compte présent :

Recette : 30.305,54 €

Dépense : 20.046,38 €

Excédent : 10.259,16 €

Avec une participation communale ordinaire de 3.889, 24 €

4. Budget de l'exercice 2011 de la Fabrique d'église Saint-André de Winamplanche – Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2011 avec une participation communale de 3.193,29 €

5. Budget de l'exercice 2012 de la Fabrique d'église Saints Hermès et Alexandre de Theux – Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du budget présent :

Recette : 65.077,91 €

Dépense : 65.077,91 €

Excédent : 0 €

Avec une participation communale ordinaire de 36.506,59 €

6. Budget de l'exercice 2012 de la Fabrique d'église Immaculée Conception de Desnié – Avis.

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du compte présent :

Recette : 8.488,00 €

Dépense : 8.488,00 €

Excédent : 0 €

Avec une participation communale ordinaire de 2.362,47 €

7. Mesure d'urgence - Factures de l'aménagement du Camion des Pompiers - Paiement - Ratification.

Le Conseil communal décide de ratifier la décision du Collège d'exécuter le paiement des factures de la SA VANASSCHE d'un montant de 28.992,54 € pour l'aménagement du camion des Pompiers.

- 8. Ecole les Ecureuils - Octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'exercice 2011 – Approbation.**
Le Conseil communal approuve l'octroi d'une subvention d'un montant de 2.2500,00 € afin de couvrir les frais de fonctionnement et en références avec ses statuts.
- 9. Modification du règlement d'ordre intérieur des garderies scolaires des écoles communales - Approbation.**
Le Conseil communal approuve la modification du règlement d'ordre intérieur des garderies scolaires des écoles communales.
- 10. Accueil temps libre - Prise de connaissance du rapport d'activité 2010-2011 et du plan d'actions 2011-2012.**
Le Conseil communal prend connaissance du rapport d'activité 2010-2011 et du plan d'actions 2011-2012.
- 11. Exercice de la fonction supérieure de Secrétaire communal – Ratification.**
Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal du 02 septembre 2011 chargeant d'une part du 05/09/11 au 12/09/11 (sauf le 09/09/11) Monsieur Francis LELOUP, et uniquement le 09/09/11 Monsieur Michel Monville, de la fonction supérieure de Secrétaire communal (en congé).
- 12. PCDR - Création d'un itinéraire de trafic lent sur l'axe de Jusleville - Theux - Spixhe - Modification entre la piscine communale et le passage à niveau – Approbation.**
Le Conseil approuve la modification du PCDR entre la piscine communale et le passage à niveau.
- 13. CPAS - Modification budgétaire 2/2011 – Approbation.**
Le Conseil communal approuve la modification budgétaire 2/2011 :
- | | |
|--------------------------|----------------|
| Recettes ordinaires | 4.327.125,77 € |
| Dépenses ordinaires | 4.294.214,55 € |
| Résultat | 32.911,22 € |
| Recettes extraordinaires | 49.046,26 € |
| Dépenses ordinaires | 49.046,26 € |